

TRANSPORT MARITIME : perquisitions au siège de Corsica Linea

Le parquet national financier a mandaté le 10 octobre la police pour procéder à plusieurs perquisitions en Corse et au siège de <u>CORSICA LINEA</u> / **T**: 04.91.56.32.00 à Marseille. L'enquête porte sur le projet de vente de deux navires dans le cadre de la création de la future compagnie régionale : le Paglia Orba et le Monte d'Oro, promis par Corsica Linea à la Collectivité territoriale de Corse pour un prix de 10 millions d'euros. Cette enquête intervient alors que Corsica Linea affiche une très bonne performance opérationnelle et devrait terminer l'année avec 9 millions d'euros de résultat net. Du jamais vu après les accumulations de pertes de l'époque SNCM. <u>www.corsicalinea.com</u>